

Madame la Sous-Préfète,
Monsieur le Colonel commandant l'EETAA 722,
Monsieur le Vice-Président du conseil départemental,
Monsieur le conseiller régional,
Madame l'Inspectrice de l'éducation nationale,
Mesdames messieurs les élus ou leurs représentants,
Mesdames messieurs les porte-drapeaux,
Les enfants de l'école Gustave Courbet et leurs enseignants,
Mesdames messieurs,

Le 24 août 1919, le conseil municipal de Bussac se réunissait autour du Maire Mr Cantel afin de décider de « l'érection d'un monument commémoratif aux soldats de la commune morts pour la France pendant cette dernière guerre et qu'une souscription publique sera faite dans toute l'étendue de la commune par le garde champêtre ».

Un siècle plus tard, les élus ont pensé que le devoir de mémoire imposait de replacer le monument commémoratif au centre de la commune afin de le rendre plus visible et accessible.

Le placer auprès de l'aire de jeux dédiée aux enfants permettra la poursuite du travail de mémoire indispensable afin que les plus jeunes apprennent de leurs aînés pourquoi ce monument existe, et quel hommage il signifie.

Ce déplacement du monument a été réalisé par l'entreprise Martineau que je remercie avec l'aide précieuse du conseil départemental (comme pour l'aire de jeux) dans le cadre de l'appel à projet citoyenneté pour l'année 2018.

Le conseil municipal remercie tout particulièrement de leur présence les personnalités officielles, les représentants des associations d'anciens combattants, de la légion d'honneur, de l'ordre du mérite, des officiers de réserve....votre présence donne à la manifestation un caractère exceptionnel en cette année du centenaire de l'armistice, et la population de Bussac vous en est reconnaissante.

Les enfants de l'école vont honorer la mémoire des soldats de la commune après la lecture d'un extrait du journal de campagne d'un arrière arrière grand père de deux enfants scolarisés à Bussac.

Merci aux troupes du piquet d'honneur, aux musiciens de l'ADMS pour leur présence fidèle, et à vous pour votre participation à cette cérémonie en l'honneur des Bussacais morts pour la France.

Merci au capitaine Poletto, bussacais, pour le survol de la commune avec sa réplique du biplan de l'époque,

Merci à René Paillette et à René Cazaunau porte drapeaux de la commune Et à Jean Daniaud pour l'appel aux morts....

Merci à Josiane Briand, Laurence Besson, Françoise Durand et Bernard Couteau pour leur travail de recherche qui permet l'exposition que vous pourrez voir dans la salle à l'issue de la cérémonie.